

Résumé régional 1/2

Contexte

L'insécurité continue d'affecter sévèrement l'environnement fragile de protection de nombreuses communautés du Sahel Central et de la Province du Lac au Tchad. La violence armée et les attaques des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) contre les civils exposent les communautés à de nombreux risques de protection et constituent la cause principale des mouvements forcés de populations. L'impact sur les communautés vulnérables et leurs moyens de subsistance est souvent catastrophique.

Les conflits et la violence sont également devenus le principal moteur des besoins et de l'insécurité alimentaire. La grande majorité des familles considèrent la nourriture comme un besoin prioritaire à près de 100 % dans les communautés les plus touchées. Les localités les plus affectées par l'insécurité alimentaire avec des populations en phase 4 (urgence) selon le dernier Cadre Harmonisé sont également celles où les risques de protection liés aux VBG, à la restriction des mouvements, aux difficultés d'accès à l'éducation pour les enfants, aux difficultés d'accès à la terre, sont les plus élevés. La crise alimentaire accentue la détérioration de la crise de protection, et de nombreuses familles sont contraintes de recourir à des stratégies négatives pour survivre et faire face au manque de nourriture: déscolarisation et exploitation des enfants, mariages d'enfants, mendicité, vol, prostitution et exploitation sexuelle, réduction des dépenses de santé.

Les difficultés d'accès aux communautés affectées, les menaces sécuritaires, la restriction de mouvements, l'insuffisance et le manque d'accès aux services, sont des tendances en augmentation depuis janvier 2023, et risquent d'exacerber les risques de protection, surtout durant la période de soudure prochaine.

A l'est du Tchad, la crise au Soudan a rapidement augmenté le nombre déjà élevé de personnes déplacées qu'enregistre la région. Au cours des quatre premières semaines suivant le début de la crise le 15 avril 2023, environ 90 000 réfugiés et rapatriés avaient déjà fui le pays vers le Tchad. Projet 21 a pu mettre en place un nouveau dispositif de monitoring de protection dès le début de la crise et, depuis la fin d'avril, collecte des données de protection prioritaires auprès des ménages nouvellement déplacés.








Situation de protection

En mars-avril 2023, deux préoccupations principales en matière de protection demeurent:

- L'intensification des activités des GANE et des opérations militaires contre les groupes armés, principalement au Mali et au Burkina Faso, contribuent aux mouvements transfrontaliers de populations, à l'extension des violences vers des espaces auparavant calmes et à l'augmentation des incidents liés au vol/pillage, coups/blessures. Les femmes et les enfants continuent d'être affectés par des risques de protection dont des enlèvements, des viols, des atteintes aux libertés, aux biens, à la vie.
- L'alimentation demeure le principal besoin prioritaire dans une région où les moyens de subsistance sont impactés par le conflit et les risques sécuritaires. Les communautés les plus affectées par l'insécurité alimentaire sont aussi celles qui traversent une crise sécuritaire et de protection plus sévère comme le démontrent les données projetées de juin du Cadre Harmonisé.

Indicateurs clés de protection


dans les **communautés les plus touchées par l'insécurité alimentaire** par rapport à la **situation moyenne** dans les régions touchées par la crise

	Violence basée sur le genre	Femmes déclarant qu'il y a des zones dangereuses à l'intérieur et à proximité de leurs communautés	55%	70%
	Protection générale	Communautés signalant que la liberté de circulation est affectée	44%	60%
	Education	Enfants n'ayant pas accès à l'école primaire	31%	51%
	Sureté et sécurité	Personnes ne se sentant pas en sécurité dans leur communauté	39%	47%
	Moyens d'existence	Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays signalant des difficultés d'accès à la terre	33%	41%
	Conflits	Communautés ne disposant pas de mécanismes de résolution des conflits	28%	40%
	Engagement communautaire	Communautés faisant état de problèmes de communication avec les organisations humanitaires	10%	15%

Chiffres clés

Taux d'interlocuteurs déclarant que :

 **30%** qu'ils-elles se sentent en **insécurité**
BFA 37%, MLI 46%, NER 29%, TCD 17% .

 **60%** que leurs enfants ne vont pas régulièrement à l'**école**
54% en janv.-fév.

 **20%** que le **déni d'opportunités, ressources ou accès aux services affectent les femmes**
16% en janv.-fév.

 **25%** que les **tensions communautaires** sont liées aux **LTP**
24% en janv.-fév.

 **90%** que l'**alimentation** est un **besoin prioritaire**
92% en janv.-fév.

Résumé régional 2/2

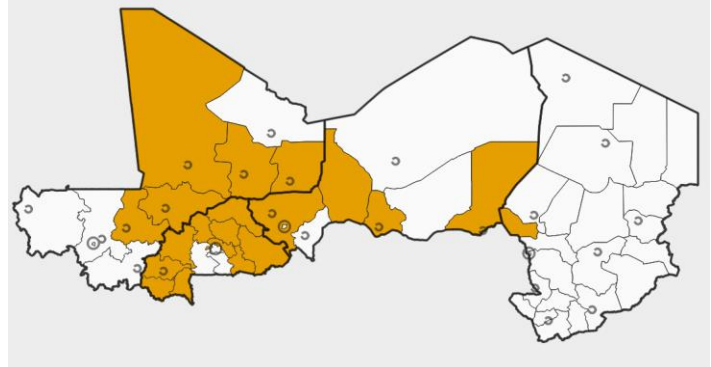
Faits marquants (mars – avril 2023)

- L'activisme des GANE demeure la cause principale des déplacements dans la région. La crise au Soudan affecte la région Est du Tchad où on dénombre un nombre de plus en plus important de réfugiés évoluant dans un environnement de protection fragile et exposé à des risques de protection: détention illégale, non accès à la documentation etc.. Entre mars et avril 46% des répondants ont signalé, l'éloignement du bureau d'état civil, le manque de connaissance des procédures d'établissement d'acte de naissance et la fermeture des états civils comme étant les principales raisons de non-possession des actes de naissance des enfants dans la Province du Lac.
- La restriction des mouvements, les Engins Explosifs Improvisés, l'activisme des GANE affectent particulièrement l'accès aux services sociaux de base dans un contexte où les contraintes d'accès humanitaire et des zones enclavées sont relevées au Burkina Faso et au Mali. Entre avril et mars, l'accès des communautés à l'eau potable devient plus restreint (45%), comparé à janvier-Février 2023 (35%). Les principales sources d'accès à l'eau pour les communautés étant publiques selon 65% des informateurs clés (forage, puits, rivières, lacs etc.), les populations aux regards des de la situation sécuritaire sont exposées à des risques de protection autour de l'accès à l'eau.
- La VBG demeure une violation significativement reportée dans la région. Au Niger, en mars, 23% des personnes interrogées ont indiqué avoir connaissance de cas de viol au sein de leur communauté (20% en janvier, 19% en février). Le stress croissant au sein des ménages en raison de l'insécurité alimentaire, ainsi que l'adoption de mécanismes d'adaptation négatifs (mariage précoce, rapports sexuels en échange de nourriture) continuent de conduire à une augmentation des VBG. Cette situation est exacerbée par des normes socioculturelles défavorables aux femmes et aux filles, les empêchant de dénoncer des violations subies, et d'accéder aux services de base, malgré l'existence de politiques et de législations.
- Dans plus de 60% des ménages, les enfants ne vont pas régulièrement à l'école (54% en janvier-février). Au même moment, les violations des droits des enfants dont les enlèvements/kidnapping, le mariage d'enfant, le travail et exploitation des enfants demeurent de graves risques de protection de l'enfance.
- L'alimentation demeure le besoin prioritaire des communautés.

Le Projet 21 (P21)








Le Projet 21 est un écosystème d'outils de Monitoring de Protection harmonisés, inter-agences et multi-pays, pour analyser régulièrement la situation et les risques de protection dans quatre pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, et la région du Lac au Tchad). La collecte de données auprès des communautés affectées est réalisée à travers des entretiens avec des informateurs clés et des chef(fe)s de ménage au sein des populations déplacées et des communautés hôtes. Les données sont collectées mensuellement dans les villages par des moniteurs de protection et par téléphone dans des zones non-accessible physiquement. En 2022, les moniteurs de P21 ont administré presque **15 000** entretiens dans **2 400** communes de la région. L'analyse de la période couverte par cette note se base sur un total de **2 445** entretiens entre **mars et avril 2023** au Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad (Province du Lac).

Couverture P21 | 2022 - 2023



Indicateurs clés protection et sécurité alimentaire

sur la période **mars-avril 2023** par rapport à la période **mars-avril 2022**

	Stratégies négatives	Cheff(e)s de ménages mendiant ou faisant mendier les enfants pour faire face au manque de nourriture	4	➤	6%
	Sources de revenus	Répondants déclarant tirer leurs principaux revenus de la vente des produits agricoles autoproduits	16%	➤	17%
	Solutions à l'insécurité alimentaire	Informateurs clés proposant le développement des activités génératrices de revenus (AGR) pour faire face à l'insécurité alimentaire	16%	➤	17%
	Impact de la crise	Répondants estimant que le manque de moyens pour acheter des vivres est la principal impact de la crise alimentaire	23%	➤	24%
	Logement, Terre, Propriété	Répondants pour qui les LTP sont les causes principales de tensions entre les communautés	13%	➤	24%
	Accès aux terres	Déplacés internes et réfugiés rencontrés estimant avoir des difficultés à accéder aux terres	44%	➤	46%
	Alimentation	Informateurs clés considérant que l'alimentation est le besoin prioritaire dans leur communauté	94%	←	90%

Burkina Faso

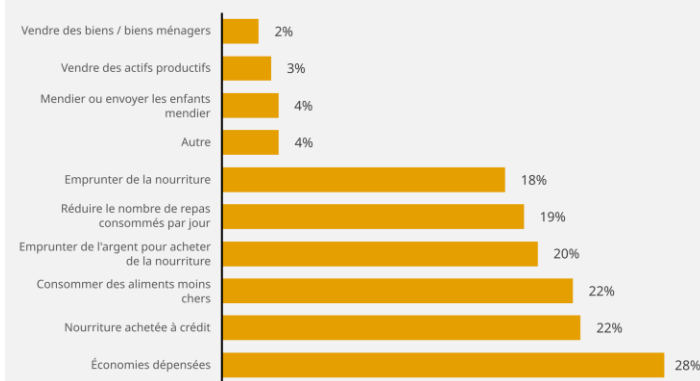
Dynamique du conflit

- A la suite du recrutement de 90 000 Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), le Burkina Faso poursuit la mobilisation massive de forces pour lutter contre les Groupes Armés. La déclaration de l'état d'urgence dans 22 provinces, situées dans 8 des 13 régions du pays, ainsi que le décret de mobilisation générale du 19 avril 2023 feraient peser davantage de menaces sur l'environnement de Protection des populations civiles, dans le cas où leur mise en œuvre n'obéirait pas au strict respect des droits humains. Ce décret offre aux autorités burkinabè la capacité de mobiliser des civils au sein des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), leurs ressources ainsi que leurs biens pour répondre aux besoins générés par l'intensification des opérations de « reconquête et de sécurisation du territoire ». Un tel décret ferait également peser des risques additionnels de déplacements transfrontaliers, notamment vers les pays côtiers, de civils qui ne souhaiteraient pas être enrôlés.
- Sur la période sous revue, la discrimination et la stigmatisation, ainsi que les entraves ou restrictions illégales à la liberté de circulation, continuent de représenter des menaces de protection contextuelles. Au 31 mars 2023, le nombre de personnes déplacées internes enregistrées a dépassé 2.000.000, selon le Conseil National pour le Secours d'Urgence et la Réhabilitation (CONASUR) du Burkina Faso.
 - Les déplacements forcés continuent de pressuriser les principaux centres urbains du pays, où la présence de services publics essentiels était déjà insuffisante et de désintégrer les moyens d'existence et de subsistance des ménages déplacés ainsi que des communautés hôtes. Ce phénomène « d'urbanisation incontrôlée » pourrait contribuer à détériorer davantage la cohésion sociale.
 - Entre le 20 et le 23 avril 2023, 220 civils ont perdu la vie, dans la région du Nord, dans le cadre d'une attaque menée par « des hommes habillés en tenue militaire burkinabè » ainsi que d'une frappe aérienne. Ces événements démontrent un climat de méfiance généralisée, voire de suspicion intercommunautaire. L'occurrence d'attaques « aveugles » et/ou « indiscriminées » dans les mois à venir ne pourrait que renforcer le ressentiment entre les communautés.

Impact des incidents de protection

L'insécurité alimentaire est l'un des principaux impacts du conflit sur les communautés déplacées et hôtes enquêtées. De mars à avril 2023, la majorité des répondants indiquent que le manque de moyens pour acheter des vivres constitue l'impact majeur de la crise sur leurs moyens de subsistance. Les ménages sont contraints d'adopter de stratégies d'adaptation nocives dans un contexte où le Burkina Faso compte désormais six régions possédant des « enclaves » et 26 localités dites « enclavées » où : (i) les populations civiles ne peuvent aller et venir librement ; (ii) les commerçants ne peuvent aller et venir librement ; (iii) les parties au conflit ont démontré leur volonté manifeste d'empêcher les populations civiles d'aller et venir librement.

Comportements adoptés pour répondre au manque de nourriture ou au manque d'argent pour acheter de la nourriture | BFA | Mars - Avril 2023
% de notifications du comportement



Principaux incidents et menaces

186 incidents de Protection ont été documentés entre mars et avril 2023 et ont affecté 208 civils. Ces incidents de Protection relèvent de cinq menaces principales : (i) les attaques contre les civils et contre les biens de caractère civils ; (ii) les enlèvements, kidnapping, disparitions forcées, arrestations et/ou détentions arbitraires et/ou illégales ; (iii) les vols, extorsions, expulsions forcées et/ou destructions de biens personnels ; (iv) les violences basées sur le Genre ; (v) les mariages d'enfants, mariages précoces et/ou forcés.

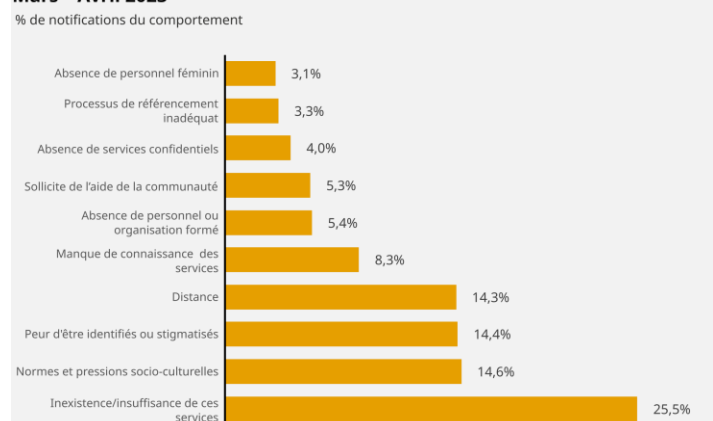
Réponse, accès aux services

50% des répondants indiquent disposer des capacités pour loger de nouvelles personnes au sein de leur communauté. Néanmoins, les capacités d'accueil et la solidarité des communautés hôtes s'amenuisent en raison des conséquences structurelles du conflit sur l'économie burkinabè. Dans ce contexte, il convient de soutenir davantage les capacités d'accueil, qui indiquent par ailleurs des besoins croissants en abris/articles ménagers essentiels.

Il convient de mieux identifier les capacités de réponse des communautés, de les soutenir et de les renforcer, notamment en ce qui concerne les mécanismes de prévention, gestion et règlement pacifique des conflits. Alors que le conflit s'intensifie et que les moyens consacrés aux réponses n'augmentent pas, il convient également de soutenir les mécanismes communautaires qui sont parfois préférés par les personnes à risque et survivantes de VBG, en raison de l'insuffisance de services spécialisés et confidentiels.

Les capacités de réponses demeurent largement insuffisantes dans le secteur de la Protection, notamment en raison de contraintes d'accès de plus en plus fortes et de la suspension temporaire des modalités d'assistance via transferts monétaires dans les deux principales régions d'accueil des PDI (Centre-Nord, Sahel). Le Projet 21 tente de remédier à ces difficultés, notamment en capacitant les organisations de la société civile (OSC) qui continuent de jouir de facilités d'accès au sein de leurs communautés.

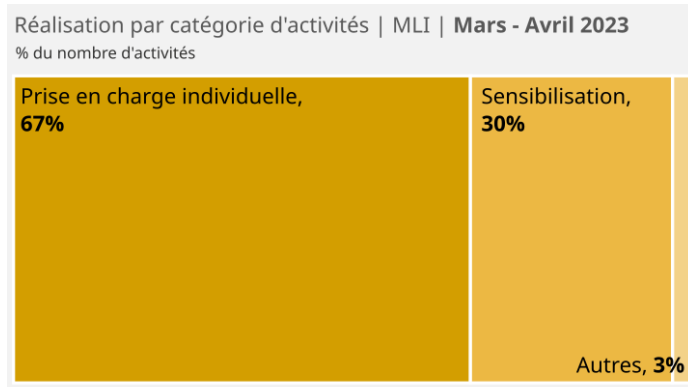
Principales raisons du manque d'accès aux services de soutien | BFA
Mars – Avril 2023



Mali

Dynamique du conflit

- Au Mali, on enregistre une hausse significative des violations des droits humains : 763 cas de violations en avril et 980 en mars, contre 584 en février et 500 en janvier. Mopti continue d'enregistrer le plus grand nombre de violations.
- Les mouvements de populations sont également en hausse, notamment dans les régions de Ségou, suite à l'arrivée d'un nombre important de réfugiés burkinabé. Le 3 avril, 6 329 réfugiés Burkinabé de la commune de Sindo ont fait mouvement dans la commune de Danderesso, cercle et région de Sikasso. L'intensification des opérations militaires de l'armée Burkinabé et des Volontaires pour la Défense de la Patrie contre les GANE, constitue la cause principale de ces déplacements.
- Les attaques des GANE continuent à Mopti. Le 22 avril, la ville de Sevaré a subi deux attaques visant le camp de la gendarmerie et le camp des FAMA. Le bilan serait de 11 décès parmi les civils, dont cinq enfants, et 66 personnes blessées parmi lesquelles 17 enfants et une trentaine des femmes, dont deux enceintes et 15 PDI.
- Les attaques des GANE persistent à Ménaka, notamment à Inekar, Anderamboukane et Tidermene. La région compterait près de 38 804 PDI et 14 617 réfugiés. Les mouvements transfrontaliers continuent en raison de la détérioration de la situation dans les pays voisins, et en dépit d'un contrôle restrictif du gouvernement nigérien. Les mouvements pendulaires rendent difficile le travail de précision dans les chiffres.



Principaux incidents et menaces

- Les atteintes au droit de propriété sont les incidents les plus rapportés en mars et avril (765 en mars/avril contre 487 en janvier/février). Il s'agit essentiellement des cas de vol, d'extorsion, de pillage, de prélèvement de la zakat par les GANE sur les récoltes et bétails ou autres biens appartenant aux populations.
- Des enlèvements et meurtres qui pourraient potentiellement être qualifiés d'assassinats ciblés contre des opérateurs économiques, des leaders communautaires, des humanitaires, ont été rapportés à Gao, Kidal et Ménaka.
- Les cas de VBG augmentent (534 incidents en mars contre 392 en février), avec une forte propension des violences physiques contre les femmes, des agressions sexuelles, viols et des dénis de ressources. Cette augmentation a été rapportée dans les zones où les affrontements entre groupes armés se sont intensifiés et où la présence des institutions est faible (Ménaka et Gao).
- Les menaces liées aux engins explosifs sont un des risques de protection en augmentation, notamment dans les zones des opérations armées et d'affrontement entre les GANE ou entre les GANE et les forces armées. Aux mois de mars et avril, des accidents ont été rapportés dans les régions de Mopti, Ségou, Gao, Koulikoro, Tombouctou et Sikasso.

Impact des incidents de protection

- En raison de l'insécurité et d'une radicalisation grandissante, la plupart des écoles au nord sont fermées exposant les enfants à de nombreux risques tels que les enlèvements, enrôlement dans les groupes armés, le travail des enfants, l'exploitation sexuelle et les mariages précoces.
- A Mopti et Tombouctou, les populations sont fragilisées par l'imposition de la Zakat par les GANE sur leurs récoltes ainsi que les restrictions imposées, limitant leurs activités économiques, impactant l'approvisionnement des marchés et contribuant à l'appauvrissement de ces communautés qui ne vivent que de l'élevage et d'agriculture. De telles situations augmentent les risques d'adaptation négatifs notamment pour les plus vulnérables

Réponse/ accès aux services

A Ségou, les services sociaux de base (mairie, santé, administration publique et écoles) sont difficilement accessibles, à cause de l'activisme des GANE. Les services sont également sous pression au regard des arrivées de réfugiés de plus en plus importantes dans la région.

Niger

Dynamique du conflit

- Au cours des mois de mars et avril, on observe une recrudescence des menaces liées aux engins explosifs improvisés (EEI) dans les régions de Diffa et Tillabéri. Au moins 11 incidents EEI ont été rapportés par les sources du monitoring de protection au cours des quatre premiers mois de l'année dans ces deux régions.
- Depuis le début de l'année 2023, des incidents liés aux enlèvements des personnes notamment des enfants sont en constante augmentation. On dénombre 8 cas d'enlèvement à Maradi et 17 cas à Diffa au mois de mars et 14 enfants victimes d'enlèvement contre demandes de rançons dont 6 filles et 8 garçons au mois d'avril. Les victimes/survivant (es) de ces incidents ont entre 7 et 16 ans. De plus en plus de victimes rapportent avoir subi des violences, notamment des cas de viol et agressions sexuelles aux mains des ravisseurs.
- L'intensification des opérations militaires au Mali et au Burkina-Faso entraîne des mouvements transfrontaliers accrus des populations vers les communes frontalières de la région de Tillabéri, affectant ainsi les zones auparavant apaisées. Cette situation a des conséquences importantes sur les communautés locales, créant des tensions et des défis supplémentaires en matière de protection et de sécurité.

Principaux incidents et menaces

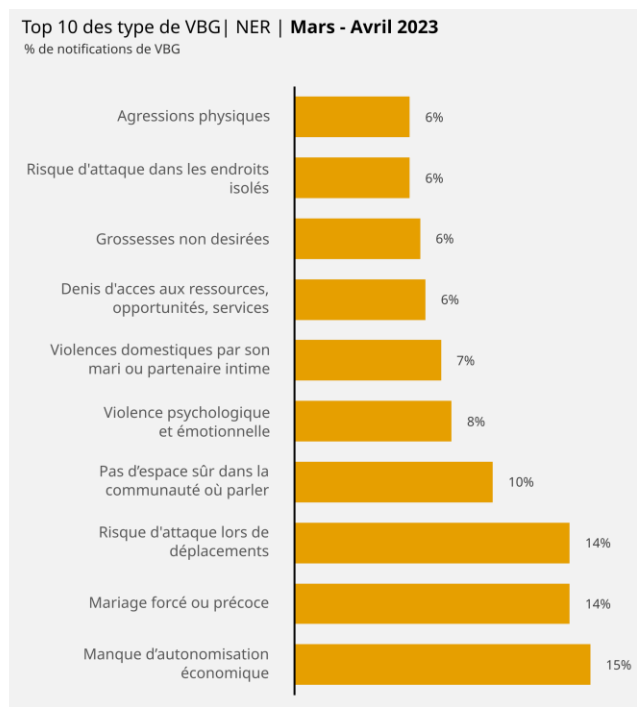
Les incidents de protection les plus préoccupants sont liés aux violences basées sur le genre (VBG), en particulier à la hausse des cas de viols liés aux enlèvements. Les personnes enlevées sont devenues des victimes de violences sexuelles. De plus, les enlèvements et les assassinats ont connu une importance particulière en mars. Des tendances qui indiquent la nécessité de renforcer les mesures de protection en apportant un soutien aux survivants de VBG et en préconisant des mesures efficaces pour prévenir et poursuivre en justice ces crimes.

Impact des incidents de protection

- Les femmes et les filles sont victimes des enlèvements et des violences sexuelles.
- Les enfants sont exposés face à la menace de kidnapping des enfants utilisés dans les groupes armés ou utilisés par les GANE pour obtenir des rançons.

Réponse, accès aux services

- Des réponses relatives à la prise en charge psychosociale sont en train d'être planifiées dans les régions de Maradi et Tillabéri.
- Au sujet des Engins Explosifs Improvisés, des initiatives de sensibilisation sont à encourager.



Chad

Dynamique du conflit

- Dans la province du Lac, les attaques de prédation des GANE (Groupes Armés Non Etatiques), les homicides et les conflits communautaires autour des ressources naturelles ont marqué le mois de mars. Selon les données du groupe mouvement de populations, 19 alertes ont été confirmées dont 11 en lien avec les incidents sécuritaires.
- La crise au Soudan a causé de nouveaux déplacements de population massifs, y inclus vers le Tchad. Depuis le mois d'avril, environ 90 000 personnes avaient traversé la frontière dans l'Est du Tchad, plus de 90% sont des femmes et des enfants. Les outils P21 ont été déployés d'urgence dans les zones d'accueil, permettant le monitoring et la mise à jour régulière de la situation de protection des réfugiés soudanais fuyant les violences dans leur pays.

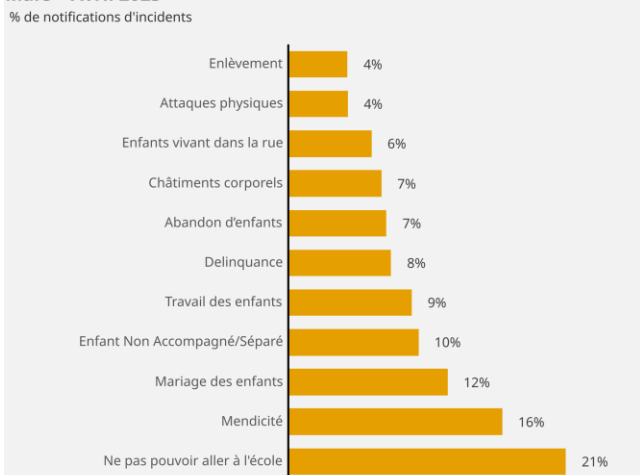
Principaux incidents et menaces

- Dans la région du Lac, le P21 (72%) tout comme le GBVIMS (38%) indiquent que les agressions physiques (non sexuelles) sont les plus récurrentes dans une zone où les enlèvements constituaient l'incident le plus fréquent et visaient aussi bien les hommes, les femmes que les enfants.
- En ce qui concerne les enfants, la non-scolarisation/ déscolarisation, le mariage d'enfants et le travail et d'enfants sont les principaux incidents de protection auxquels ils sont exposés. Il faut noter que la non-scolarisation/déscolarisation conduit au travail et exploitation des enfants ou encore à leur mariage précoce et/ou forcé. La cause principale pour le manque d'accès à l'éducation est la distance ou l'éloignement de l'établissement scolaire de leur domicile.

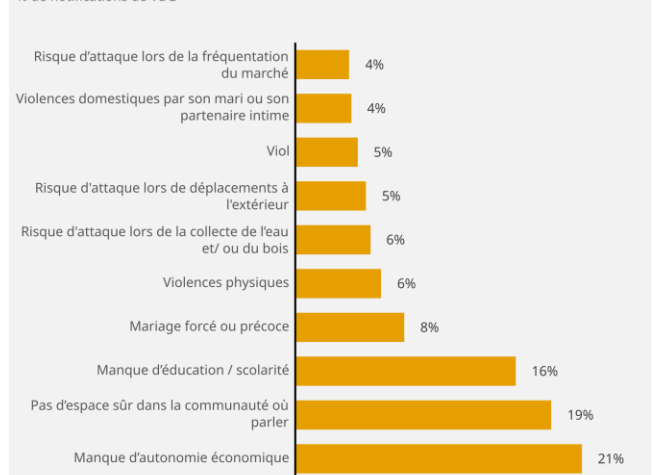
Impact des incidents de protection

- Les enfants (filles et garçons) sont les plus impactés par les enlèvements récurrents, les agressions physiques et d'autres types d'incidents.
- Les femmes constituent une part importante des personnes à besoins spécifiques (57%)

Top 10 des type d'incidents de protection de l'enfance | TCD
Mars – Avril 2023



Top 10 des type de VBG | TCD | Mars - Avril 2023



Chad

Réponse, accès aux services

- Dans la région du Lac, la réponse d'urgence est apportée par le groupe opérationnel RRM (Rapid Response Mecanism) et complétée par les membres du cluster protection. Pour la réponse VBG, pour une meilleure coordination, le plaidoyer se poursuit pour qu'un (e) spécialiste VBG puisse être dédié aux activités de coordination dudit groupe de travail. Le renforcement de capacités des autorités administratives et militaires est en cours de préparation pour l'amélioration de l'environnement de protection.
- Dans l'Est du pays, Projet 21 a collecté des données auprès des ménages nouvellement arrivés dans les villages de Hayal Salam, Koufroun, Labane Dafak, Dizé Berté, Madjiguita, Mesteré, Borota et Goungour, dans la province du Ouaddai et la localité de Tiné dans la province de Wadi-Fira.
- Les données appellent les acteurs à soutenir les autorités pour une réponse d'urgence aux besoins en éducation des enfants réfugiés scolarisables (55%) par la construction des salles de classe et autres facilités éducatives, ainsi que le recrutement et la formation des enseignants.
- 3 815 personnes réfugiées ont déjà pu être relocalisées vers des camps existants.

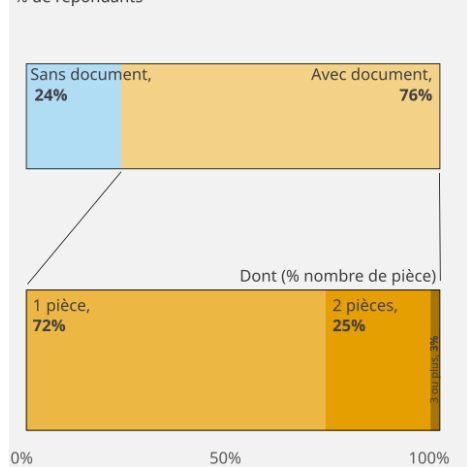
Focus sur la situation de protection dans l'Est

1830 ménages interviewés

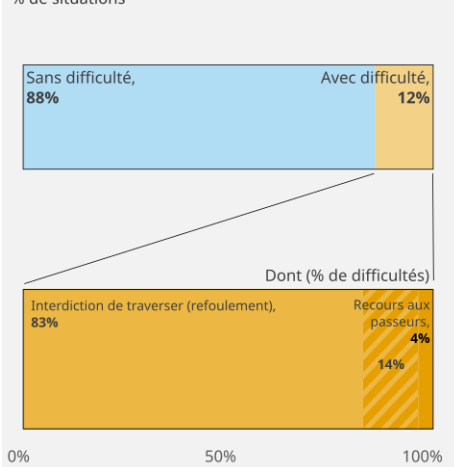
Raisons du déplacement | TCD Est | Avril - Mai 2023
% de situations



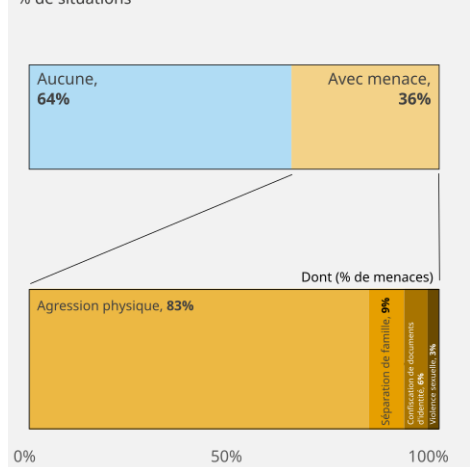
Documents d'identité disponibles | TCD Est
Avril - Mai 2023
% de répondants



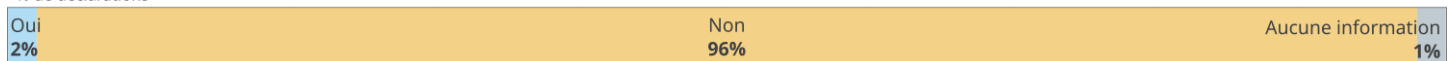
Problèmes rencontrés à la frontière | TCD Est
Avril - Mai 2023
% de situations



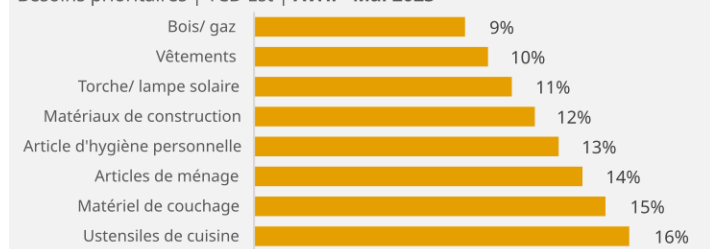
Menaces de protection identifiées | TCD Est
Avril - Mai 2023
% de situations



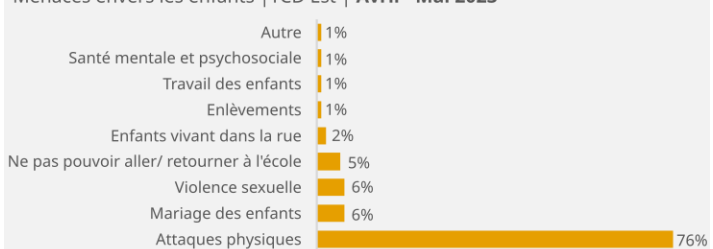
Estimation du risque VBG | TCD Est | Avril - Mai 2023
% de déclarations



Besoins prioritaires | TCD Est | Avril - Mai 2023



Menaces envers les enfants | TCD Est | Avril - Mai 2023



Intégration dans la communauté d'accueil | TCD Est | Avril - Mai 2023
% de déclarations

